

DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

LA GUERRE au Maroc

LE DRAME de la Tranchée

LES ELECTIONS Municipales

UNE JEUNE FILLE DE DIX-HUIT ANS DEVANT LES ASSISES. — LES DEPOSITIONS DES EXPERTS. — CONSTATATIONS CONTRADICTION.

Tours, 20 mars. — L'audition des témoins continue. M. Michin, maire de Saint-Symphorien, raconte que Gilberte Girault lui a dit qu'il y avait un certain nombre de députés républicains se réunissaient pour causer amicalement des meilleures moyens d'assurer l'opposition des partis de gauche.

Nous serons heureux que vous veuilliez bien nous joindre à nous pour dîner à la Taverne du Nègre, 17, boulevard Saint-Denis, le vendredi 23 mars, à sept heures et demie.

Notre prière de nous adresses d'un genou votre adhésion.

Cordialement :

Signé : Paul Brousse, Chautard, Bloch.

Parmi les députés socialistes unifiés qui ont décidé de se rendre à cette invitation, citons les citoyens Pastore, Goncourt, Fleuret-Régnier, Vélez.

De nombreux députés radicaux et radicaux socialistes se sont également montrés favorables à cette réunion et fait parvenir leur acceptation.

POUR RECONSTITUER LE BLOC DE GAUCHE. — UNE INTERESSANTE INITIATIVE. — NOMBREUX SES ADHESIONS.

Paris, 20 mars. — L'appel que voici a été adressé à un certain nombre de députés radicaux et socialistes :

« Mon cher collègue,

La proximité des élections municipales et leur importance au point de vue sénatorial, nous ont amenés à penser qu'il y aurait intérêt à ce qu'un certain nombre de députés républicains se réunissent pour causer amicalement des meilleures moyens d'assurer l'opposition des partis de gauche.

Nous serons heureux que vous veuilliez bien nous joindre à nous pour dîner à la Taverne du Nègre, 17, boulevard Saint-Denis, le vendredi 23 mars, à sept heures et demie.

Notre prière de nous adresses d'un genou votre adhésion.

Cordialement :

Signé : Paul Brousse, Chautard, Bloch.

Parmi les députés socialistes unifiés qui ont décidé de se rendre à cette invitation, citons les citoyens Pastore, Goncourt, Fleuret-Régnier, Vélez.

De nombreux députés radicaux et radicaux socialistes se sont également montrés favorables à cette réunion et fait parvenir leur acceptation.

L'incident Barrès-Dumont

Paris, 20 mars. — MM. Déroulède et Gauthier de Clagny, témoins de M. Maurice Barrès, se sont rencontrés avec les témoins M. Dumont. L'entretien a eu lieu chez M. Bertrand et a duré une heure et demie. Il a été décidé qu'il n'y aurait pas lieu à rencon-

Le fils d'un ancien ministre

SE SUICIDE

Il avait des chagrins intimes. — Son père avait également un fils tragique.

Paris, 20 mars. — Dans un coup de malencontreuse imprudence, un député socialiste parisien, l'honorable Gaston Veulé, âgé de 35 ans, s'est donné la mort dans les circonstances suivantes : A la suite de chagrins intimes, Veulé, était devenu sombre, taciturne ; ce fut en vain que ses meilleurs amis, qui l'avaient connu gai, aimable, courtois, tentèrent de tirer de sa profonde tristesse.

Malades reprises, il avait déclaré à son frère, commandant d'infanterie Veulé, qu'il était las de vivre. Finalement il s'enferma chez lui, atteint de crises de neuroasthme aigu. Il refusa dès lors de recevoir même ses parents.

M. Gaston Veulé n'avait pas été aperçu depuis plusieurs jours. Samedi matin, une femme de chambre, en pénétrant au pied de la table, trouva le corps étendu sur le sol, les bras croisés, le dos, les jambes étendues, un fusil de chasse dans la bouche ; les charges avaient fracturé la mâchoire et le crâne ; la mort avait été instantanée.

Les obsèques de l'infortuné ont eu lieu hier au milieu d'une grande affluence, car le défunt occupait une certaine situation dans la monarchie.

Gaston Veulé était le fils d'un ancien ministre, qui eut également une fin tragique, M. Charles-Ernest Veulé, archéologue et politicien.

M. Charles Veulé avait pris une partie active au renversement de M. Thiers, le 24 mai 1873, et c'est à la suite de cet événement qu'il devint ministre de l'Intérieur dans le cabinet Broglie.

A la suite d'échecs politiques, les facultés de M. Veulé s'affaiblirent ; le 4 avril 1874, son domestique, étant entré dans sa chambre pour l'éveiller, la trouva mort sur son lit ; il s'était frappé au cœur de deux coups de canne.

Le suicide fut attribué à des pertes que l'ancien ministre avait faites à la Bourse. Charles Veulé était l'auteur de nombreux ouvrages historiques et biographiques.

LA QUESTION DU "FOYER"

Le différend Mirbeau-Clarette devant la Chambre.

Paris, 20 mars. — M. Paul Mennier, député radical-socialiste de l'Aube, a avisé M. Gaston Doumergue, ministre des Beaux-Arts, de son intention de lui poser une question sur les incidents du Théâtre-Français au sujet du Foyer.

Dernières Nouvelles REGIONALES

Une tentative de parricide A HOUCHAIN

Parce qu'il avait été grondé, un gamme de 18 ans s'embarqua et tira sur son père un coup de baïla qui ne porta pas.

Sous prétexte qu'il recevait des reproches fréquents de son père, Pronnier Edouard, âgé de 15 ans, concut le projet de se venger.

Pendant l'absence de son oncle, Vial Charlot, il alla prendre le feuille de ce dernier, le chargea et vint se poster à la lucarne du grenier de sa maison, attendant le retour de son père.

Après plusieurs heures et demie, le dernier regard, qu'il essaya un coup de feu. Il ne fut heureusement pas atteint, sauf quelques plomis s'égarèrent dans ce casque.

Immédiatement, Pronnier Emile alla prévenir la gendarmerie. Pendant ce temps, son fils se sauva après avoir remis le fusil à son oncle. Vial, qui prévenu, était arrivé sur les lieux. La gendarmerie se mit à la recherche du fugitif et l'arrêta dans le bois où il se réfugia.

Interrogé par l'asile communal, Pronnier Edouard manifesta son repentir. D'ailleurs sa responsabilité semble bien atténuée et l'on constate que ce jeune garçon ne l'eût pas d'une mentalité solide.

Los 28 et les 13 jours

La commission de l'arrondissement a accepté le projet du Sénat pour les 13 jours qu'elle a déjoué à 8.

Paris, 20 mars. — La commission de l'arrondissement a statué aujourd'hui sur le projet voté par le Sénat sur la réduction des périodes d'instruction des réservistes et territoriaux : elle a maintenu les chiffres du Sénat pour les réservistes, c'est-à-dire 23 et 17 jours ; pour les territoriaux, elle a adopté 8 jours au lieu de 9.

Elle a supprimé le paragraphe interdisant les sursis ; elle a réduit les dispenses de 6 à 2 pour cent.

Arrestation du vicaire de Villard-sur-Thônes

Anney, 20 mars. — Le commissaire spécial d'Annecy a arrêté aujourd'hui le vicaire gros lot de la pochette-surprise, de 150.000 francs, est M. Magdilier, boulanger aux bûcheaux Mouz-Rambert, à la Ricamarie.

LE GROS LOT

Saint-Étienne, 20 mars. — Le garnement du gros lot de la pochette-surprise, de 150.000 francs, est M. Magdilier, boulanger aux bûcheaux Mouz-Rambert, à la Ricamarie.

pouvant donner de renseignements à ce sujet.

Un bruit courrait que le feu avait été communiqué par les condamnés, de la pipe d'ouvrier menuisier, grand fumeur, aux copeaux de la remise. Cela est peu probable, cet ouvrier quittant ce réduit vers 6 heures du soir, comme nous le disons plus haut, les copeaux secs seraient enfumés sûrement 11 heures.

Une chose intéressante à noter est parvenue à notre connaissance. Il y a huit jours environ, M. Vaduret, souffrant, s'installait le soir dans sa cuisine, couché sur une chaise longue pour y passer la nuit. Vers minuit, il fut réveillé par un bruit insolite venant de l'extérieur. Craignant la présence de cambrioleurs, il se leva en toute hâte, s'arma d'un revolver et monta à l'étage. Ouvrant doucement une fenêtre, il aperçut trois individus essayant de pénétrer chez lui en délinquant, qui leur indiqua l'endroit où il déposait le charbon vaï, soit près de 100 kilos.

Pressé de questions, il dénonça six de ses camarades qui, comme lui, débordaient du charbon depuis longtemps. Trois habitent La Madeleine et trois à Marcen-Baureuil.

Continuant, ils découvrirent dans le bas du talus, contre la haie longeant le chemin de la gare allant vers Bérerk, plusieurs trous creusés dans le fossé et pleins de charbon recouvert de feuilles et d'herbes sèches. 150 kilos environ étaient ainsi retrouvés, en attendant que les parents, comparaient leur emplacement.

Bourdon et Delannoy interrogèrent le jeune délinquant, qui leur indiqua l'endroit où il déposait le charbon vaï, soit près de 100 kilos.

Pressé de questions, il dénonça six de ses camarades qui, comme lui, débordaient du charbon depuis longtemps. Trois habitent La Madeleine et trois à Marcen-Baureuil.

Continuant, ils découvrirent dans le bas du talus, contre la haie longeant le chemin de la gare allant vers Bérerk, plusieurs trous creusés dans le fossé et pleins de charbon recouvert de feuilles et d'herbes sèches. 150 kilos environ étaient ainsi retrouvés, en attendant que les parents, comparaient leur emplacement.

Bourdon et Delannoy interrogèrent le jeune délinquant, qui leur indiqua l'endroit où il déposait le charbon vaï, soit près de 100 kilos.

Pressé de questions, il dénonça six de ses camarades qui, comme lui, débordaient du charbon depuis longtemps. Trois habitent La Madeleine et trois à Marcen-Baureuil.

Continuant, ils découvrirent dans le bas du talus, contre la haie longeant le chemin de la gare allant vers Bérerk, plusieurs trous creusés dans le fossé et pleins de charbon recouvert de feuilles et d'herbes sèches. 150 kilos environ étaient ainsi retrouvés, en attendant que les parents, comparaient leur emplacement.

Bourdon et Delannoy interrogèrent le jeune délinquant, qui leur indiqua l'endroit où il déposait le charbon vaï, soit près de 100 kilos.

Pressé de questions, il dénonça six de ses camarades qui, comme lui, débordaient du charbon depuis longtemps. Trois habitent La Madeleine et trois à Marcen-Baureuil.

Continuant, ils découvrirent dans le bas du talus, contre la haie longeant le chemin de la gare allant vers Bérerk, plusieurs trous creusés dans le fossé et pleins de charbon recouvert de feuilles et d'herbes sèches. 150 kilos environ étaient ainsi retrouvés, en attendant que les parents, comparaient leur emplacement.

Bourdon et Delannoy interrogèrent le jeune délinquant, qui leur indiqua l'endroit où il déposait le charbon vaï, soit près de 100 kilos.

Pressé de questions, il dénonça six de ses camarades qui, comme lui, débordaient du charbon depuis longtemps. Trois habitent La Madeleine et trois à Marcen-Baureuil.

Continuant, ils découvrirent dans le bas du talus, contre la haie longeant le chemin de la gare allant vers Bérerk, plusieurs trous creusés dans le fossé et pleins de charbon recouvert de feuilles et d'herbes sèches. 150 kilos environ étaient ainsi retrouvés, en attendant que les parents, comparaient leur emplacement.

Bourdon et Delannoy interrogèrent le jeune délinquant, qui leur indiqua l'endroit où il déposait le charbon vaï, soit près de 100 kilos.

Pressé de questions, il dénonça six de ses camarades qui, comme lui, débordaient du charbon depuis longtemps. Trois habitent La Madeleine et trois à Marcen-Baureuil.

Continuant, ils découvrirent dans le bas du talus, contre la haie longeant le chemin de la gare allant vers Bérerk, plusieurs trous creusés dans le fossé et pleins de charbon recouvert de feuilles et d'herbes sèches. 150 kilos environ étaient ainsi retrouvés, en attendant que les parents, comparaient leur emplacement.

Bourdon et Delannoy interrogèrent le jeune délinquant, qui leur indiqua l'endroit où il déposait le charbon vaï, soit près de 100 kilos.

Pressé de questions, il dénonça six de ses camarades qui, comme lui, débordaient du charbon depuis longtemps. Trois habitent La Madeleine et trois à Marcen-Baureuil.

Continuant, ils découvrirent dans le bas du talus, contre la haie longeant le chemin de la gare allant vers Bérerk, plusieurs trous creusés dans le fossé et pleins de charbon recouvert de feuilles et d'herbes sèches. 150 kilos environ étaient ainsi retrouvés, en attendant que les parents, comparaient leur emplacement.

Bourdon et Delannoy interrogèrent le jeune délinquant, qui leur indiqua l'endroit où il déposait le charbon vaï, soit près de 100 kilos.

Pressé de questions, il dénonça six de ses camarades qui, comme lui, débordaient du charbon depuis longtemps. Trois habitent La Madeleine et trois à Marcen-Baureuil.

Continuant, ils découvrirent dans le bas du talus, contre la haie longeant le chemin de la gare allant vers Bérerk, plusieurs trous creusés dans le fossé et pleins de charbon recouvert de feuilles et d'herbes sèches. 150 kilos environ étaient ainsi retrouvés, en attendant que les parents, comparaient leur emplacement.

Bourdon et Delannoy interrogèrent le jeune délinquant, qui leur indiqua l'endroit où il déposait le charbon vaï, soit près de 100 kilos.

Pressé de questions, il dénonça six de ses camarades qui, comme lui, débordaient du charbon depuis longtemps. Trois habitent La Madeleine et trois à Marcen-Baureuil.

Continuant, ils découvrirent dans le bas du talus, contre la haie longeant le chemin de la gare allant vers Bérerk, plusieurs trous creusés dans le fossé et pleins de charbon recouvert de feuilles et d'herbes sèches. 150 kilos environ étaient ainsi retrouvés, en attendant que les parents, comparaient leur emplacement.

Bourdon et Delannoy interrogèrent le jeune délinquant, qui leur indiqua l'endroit où il déposait le charbon vaï, soit près de 100 kilos.

Pressé de questions, il dénonça six de ses camarades qui, comme lui, débordaient du charbon depuis longtemps. Trois habitent La Madeleine et trois à Marcen-Baureuil.

Continuant, ils découvrirent dans le bas du talus, contre la haie longeant le chemin de la gare allant vers Bérerk, plusieurs trous creusés dans le fossé et pleins de charbon recouvert de feuilles et d'herbes sèches. 150 kilos environ étaient ainsi retrouvés, en attendant que les parents, comparaient leur emplacement.

Bourdon et Delannoy interrogèrent le jeune délinquant, qui leur indiqua l'endroit où il déposait le charbon vaï, soit près de 100 kilos.

Pressé de questions, il dénonça six de ses camarades qui, comme lui, débordaient du charbon depuis longtemps. Trois habitent La Madeleine et trois à Marcen-Baureuil.

Continuant, ils découvrirent dans le bas du talus, contre la haie longeant le chemin de la gare allant vers Bérerk, plusieurs trous creusés dans le fossé et pleins de charbon recouvert de feuilles et d'herbes sèches. 150 kilos environ étaient ainsi retrouvés, en attendant que les parents, comparaient leur emplacement.

Bourdon et Delannoy interrogèrent le jeune délinquant, qui leur indiqua l'endroit où il déposait le charbon vaï, soit près de 100 kilos.

Pressé de questions, il dénonça six de ses camarades qui, comme lui, débordaient du charbon depuis longtemps. Trois habitent La Madeleine et trois à Marcen-Baureuil.

Continuant, ils découvrirent dans le bas du talus, contre la haie longeant le chemin de la gare allant vers Bérerk, plusieurs trous creusés dans le fossé et pleins de charbon recouvert de feuilles et d'herbes sèches. 150 kilos environ étaient ainsi retrouvés, en attendant que les parents, comparaient leur emplacement.

Bourdon et Delannoy interrogèrent le jeune délinquant, qui leur indiqua l'endroit où il déposait le charbon vaï, soit près de 100 kilos.